ISSN 1662 – 4599

Horizons et débats
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél.: +41 44 350 65 50
Fax: +41 44 350 65 51
E-mail: hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6

Horizons et débats

19 octobre 2009
9e année
No 40

AZA
8044 Zurich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

«Un monde sans armes nucléaires»

Discours du président américain Barack Obama lors du Sommet du Conseil de sécurité de l'ONU du 24 septembre 2009 sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération

[…] Je souhaite la bienvenue aux chefs d'Etat et de gouvernement, au Secrétaire général de l'AIEA, aux ministres et aux autres représentants présents dans la salle de réunion du Conseil de sécurité. Votre présence atteste de l'importance du thème qui va être discuté.

[…] Pendant plus de six décennies, depuis la création du Conseil de sécurité, seules quatre réunions comme celle d'aujourd'hui ont été organisées. J'ai convoqué celle-ci pour discuter au plus haut niveau d'une menace fondamentale qui concerne la sécurité de tous les peuples et nations: la prolifération et l'utilisation d'armes nucléaires.

Comme je l'ai dit hier, cette institution a été fondée au début de l'ère nucléaire, en partie parce que la capacité de l'homme de tuer doit être freinée. Et, bien que nous ayons pu détourner le cauchemar nucléaire pendant la guerre froide, nous nous trouvons aujourd'hui face à une ampleur et à une complexité de la prolifération qui demandent de nouvelles stratégies et manières d'agir. Une seule arme nucléaire qui exploserait dans une ville – que ce soit New York ou Moscou, Tokyo ou Pékin, Londres ou Paris – pourrait tuer des centaines de milliers d'êtres humains. Et cela déstabiliserait gravement notre sécurité, nos économies et toute notre manière de vivre.

Une fois de plus, c'est aux Nations Unies qu'il revient de jouer un rôle clé pour empêcher une telle crise. La Résolution historique que nous venons d'adopter traduit notre engagement commun en faveur d'un monde sans armes nucléaires et l'accord du Conseil de sécurité sur un large cadre d'action visant à réduire les dangers nucléaires. Elle reflète l'agenda dont j'ai déjà donné une idée à Prague et se fonde sur le consensus international selon lequel toutes les nations ont le droit d'utiliser le nucléaire à des fins pacifiques. Les Etats dotés de l'arme nucléaire ont la responsabilité de faire avancer le désarmement et ceux qui ne la possèdent pas ont la responsabilité de renoncer à l'acquérir.

Le Conseil de sécurité à New York. «Tous les chefs d'Etat s'étaient assis ensemble à la grande table familiale, dans le bureau du Conseil de sécurité.» (Ban Ki Moon, à Genève, le 5 octobre)(photo reuters)

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité a approuvé les efforts mondiaux en vue de mettre à l'abri du risque terroriste toutes les matières nucléaires vulnérables dans un délai de quatre ans. En avril de l'année prochaine, les Etats-Unis accueilleront une rencontre au sommet pour faire avancer cet objectif et aider tous les Etats à l'atteindre. Cette Résolution contribuera aussi à renforcer les institutions et les initiatives concernant la contrebande, le financement et le vol de matières nucléaires. Elle appelle tous les Etats à geler le financement de la prolifération nucléaire et elle demande des mesures de sécurité plus sévères pour réduire la possibilité de détourner les programmes nucléaires pacifiques aux fins de produire des armes.

La Résolution renforcera aussi le *Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires*. Nous avons précisé que le Conseil de sécurité avait non seulement la compétence mais aussi la responsabilité de réagir aux violations de cet accord et qu'il avait non seulement la compétence mais aussi la responsabilité de décider de réagir lorsque des violations de ce Traité mettent en danger la paix et la sécurité internationales.

> «Chacun d'entre nous peut apporter sa contribution et je suis sûr qu'ensemble nous serons capable de constituer un large mouvement politique déterminé à faire en sorte que le nouveau plan de désarmement nucléaire devienne réalité et constitue un pas irréversible vers l'avenir.»
>
> *Mikhaïl Gorbatchev, 5/10/09, ONU/Genève*

Cela inclut le respect total des Résolutions du Conseil de Sécurité en ce qui concerne l'Iran et la Corée du Nord. Soyons clair: Il ne

Suite page 3

«Aborder les défis collectivement»

Discours du président russe Dmitri Medvedev lors du sommet du Conseil de sécurité de l'ONU du 24 septembre 2009 sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération

Mesdames, Messieurs,
J'attends de ce sommet du Conseil de sécurité convoqué à l'initiative du président des Etats-Unis *Barack Obama* qu'il contribue à résoudre une série de problèmes internationaux, en premier lieu la non-prolifération et le désarmement nucléaires.

Je crois qu'il est évident pour chacun que la sécurité est un concept indivisible. La sécurité n'est pas seulement influencée par les tensions dans les territoires en conflit tout autour du globe mais aussi par l'instabilité au sein de certains pays. Si nous voulons que les efforts collectifs de la communauté internationale soient efficaces, nous devons discuter ouvertement et en profondeur des problèmes qui se sont accumulés. Nous devons pour cela analyser chaque aspect et présenter des décisions collectives équilibrées. C'est exactement l'objectif de la Résolution du Conseil de sécurité que nous venons d'adopter. Les mesures qu'elle contient constituent un plan d'action réaliste que la communauté internationale devrait appliquer afin de réagir efficacement aux menaces nucléaires qui concernent tout le monde.

La Russie a toujours été une partenaire fidèle et sûre en matière de promotion de la non-prolifération des armes nucléaires et du désarmement nucléaire. Dans le cadre du Traité sur la réduction des armes nucléaires stratégiques [Strategic Arms Reduction Treaty, START], la Russie et les Etats-Unis ont entrepris une réduction sans précédent de l'arsenal nucléaire stratégique. En même temps, nous avons déclaré à plusieurs reprises que nous étions prêts à aller encore plus loin et à diviser par trois nos arsenaux de systèmes porteurs d'armes offensives stratégiques. Je confirme cette intention encore une fois aujourd'hui. Cette proposition est actuellement discutée et négociée entre nous et nos partenaires américains. Avec le président américain, nous sommes convenus d'aborder en commun les défis concernant la prolifération des missiles. Nous nous attendons à ce que tous les Etats intéressés se penchent également sur la question.

La séance d'aujourd'hui est le prologue d'un travail sérieux et de grande ampleur qui devrait améliorer considérablement la situation dans le monde. Ce travail comprendra aussi bien un sommet sur la sécurité nucléaire prévu pour l'année prochaine qu'une

Suite page 3

Medvedev félicite Obama pour le prix Nobel de la paix

«Je considère cette décision du Comité du prix Nobel comme la preuve d'une vision réaliste du dynamisme du développement international. J'espère qu'elle donnera un élan supplémentaire à notre travail commun de création d'un nouveau climat en politique internationale et à la promotion d'initiatives d'importance capitale pour la sécurité globale.

Je confirme ma volonté de poursuivre dans la voie de la coopération constructive en matière de développement des relations russo-américaines sur la base de l'égalité, du respect mutuel, de la prise en compte des intérêts des deux parties et au profit de la paix et de la stabilité dans le monde.»

Source: Extrait du télégramme de félicitations cité par le service de presse du Kremlin

Obama reçoit le prix Nobel de la paix

«Le Comité norvégien du Prix Nobel a décidé d'attribuer le prix Nobel de la paix à Barack Obama pour ses efforts extraordinaires afin de renforcer la diplomatie internationale et la coopération entre les peuples. Le Comité a attaché une importance particulière à sa vision et à ses efforts pour un monde sans armes nucléaires. […]

La vision d'un monde sans armes nucléaires a puissamment stimulé les négociations sur le désarmement et le contrôle des armements. […]

La démocratie et les droits de l'homme doivent être renforcés.

Rarement une personne a, autant qu'Obama, capté l'attention du monde et donné à son peuple l'espoir d'un avenir meilleur. […]

Extrait de la justification du Comité d'attribution du prix Nobel de la paix par son président Thørbjörn Jagland

Radio DRS: Le spécialiste en stratégie Christoph Bertram s'intéresse depuis des années aux conflits internationaux et à leur résolution. Il fut directeur de la Fondation Science et Politique de Berlin. Je lui ai demandé sa réaction à l'annonce du Comité norvégien du prix Nobel de la paix.
Christoph Bertram: J'ai été surpris et j'ai éprouvé tout d'abord de sérieux doutes. A quoi cela rime-t-il? Cet homme n'est en fonctions que depuis 8 mois. Qu'a-t-il réalisé jusqu'ici? Et ensuite je me suis dit que nous étions devenus terriblement insensibles. Il a déjà fait toute une série de choses étonnantes. Il a annoncé qu'il allait s'engager en faveur d'un monde sans armes nucléaires. Depuis pratiquement le premier jour de son mandat, il a tendu la main au monde islamique; il a essayé de trouver un nouveau rapport avec lui. Et c'est une politique qu'il va poursuivre. Dès le début, il a dit qu'Israël devait mettre fin aux colonies de Cisjordanie afin que l'on avance en direction de la paix. Il a éliminé un obstacle dans les relations avec la Russie que constituait le projet de bouclier antimissile en République tchèque et en Pologne. Voilà un nombre important de démarches et nous n'aurions vraisemblablement pas cru un autre président capable de cela. Maintenant, il doit montrer qu'il va continuer dans cette voie. Mais cela ne fait aucun doute qu'il a déjà modifié l'atmosphère du monde. […]

Vous parlez de choses étonnantes, mais cela reste de simples paroles. Dans tous ces domaines, ce ne sont que des déclarations d'intention.
Non, nous ne sommes pas naïfs au point de croire qu'on peut changer le monde si rapidement. Mais il faut bien que quelqu'un dise qu'il veut faire cela. Peut-être que l'attribution du prix contribuera à renforcer son désir de joindre le geste à la parole. […]

Ce qui est intéressant, c'est que le changement de politique du Comité du prix Nobel ne récompense plus des mérites passés, comme jusqu'ici, mais qu'il se fonde sur des espoirs. Que penser de cela?
Je suis d'un autre avis que vous. Je crois qu'il s'agit là de mérites présents. Voyez combien l'attitude du monde à l'égard de l'Amérique a changé, comme les gens ont retrouvé l'espoir de pouvoir avancer grâce aux négociations. Le fait qu'il ait abandonné tout l'éventail des menaces formulées par *George Bush*, le fait que l'on puisse soudain espérer un retour de la plus grande puissance mondiale à la vieille méthode multilatérale de la diplomatie, ce sont déjà des changements. Ne demandons pas toujours quand cela se réalisera. Non, nous ne pouvons pas nous imaginer que les choses vont si vite. Non, nous ne devrions pas être aussi méfiants, nous devrions féliciter cet homme et espérer que ce prix va l'encourager à poursuivre ce qu'il a commencé.

Source: Radio DRS, émission «Echo der Zeit» du 9/10/09

Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies du 24 septembre 2009 (S/RES/1887)

Le Conseil de sécurité,

Déterminé à œuvrer à un monde plus sûr pour tous et à créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires, conformément aux objectifs énoncés dans le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, d'une manière qui promeuve la stabilité internationale, et sur la base du principe d'une sécurité non diminuée pour tous,

Réaffirmant la déclaration de son président adoptée lors de la séance du Conseil tenue au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, le 31 janvier 1992 (S/23500), notamment la nécessité pour tous les Etats membres de s'acquitter de leurs obligations en ce qui concerne la maîtrise des armements et le désarmement et d'empêcher la prolifération sous tous ses aspects de toutes les armes de destruction massive,

Rappelant que la déclaration susmentionnée (S/23500) soulignait que tous les Etats membres devaient régler par des voies pacifiques dans le respect de la Charte tout différend dans ce contexte qui menacerait la stabilité régionale et mondiale,

Réaffirmant que la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales,

Conscient des responsabilités assignées aux autres organes de l'ONU et aux organisations internationales compétentes dans le domaine du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération, ainsi qu'à la Conférence sur le désarmement, et les encourageant à continuer de jouer le rôle qui leur revient,

Soulignant que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires demeure la pierre angulaire du régime de non-prolifération nucléaire et le fondement essentiel de la poursuite du désarmement nucléaire et de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques,

Réaffirmant son ferme attachement au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et sa conviction que le régime international de non-prolifération nucléaire doit être maintenu et renforcé si l'on veut assurer sa mise en oeuvre efficace, et *rappelant* à cet égard les conclusions des précédentes conférences d'examen, notamment les documents finaux de 1995 et de 2000,

Appelant à de nouveaux progrès dans tous les aspects du désarmement en vue de renforcer la sécurité dans le monde,

Rappelant la déclaration de son président adoptée à l'issue de la séance du Conseil tenue le 19 novembre 2008 (S/PRST/2008/43),

Saluant les décisions prises par les Etats non dotés d'armes nucléaires qui ont démantelé leurs programmes d'armes nucléaires ou renoncé à l'arme nucléaire,

Se félicitant des efforts de réduction des arsenaux nucléaires et de désarmement entrepris et accomplis par les Etats dotés d'armes nucléaires aux fins de la réduction de ces armes et du désarmement, et *soulignant* la nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine du désarmement nucléaire, conformément à l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires,

Se félicitant à cet égard de la décision prise par les Etats-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie de mener des négociations en vue de conclure un nouvel accord global juridiquement contraignant pour remplacer le Traité sur la réduction et la limitation des armements stratégiques offensifs qui vient à expiration en décembre 2009,

Saluant et *soutenant* les mesures prises en vue de conclure des traités établissant des zones exemptes d'armes nucléaires et *se déclarant convaincu* que la création de zones exemptes d'armes nucléaires internationalement reconnues en vertu d'arrangements librement conclus entre les Etats de la région concernée, et conformément aux directives adoptées en 1999 par la Commission du désarmement, renforce la paix et la sécurité mondiales et régionales, consolide le régime de nonprolifération nucléaire et contribue à la réalisation des objectifs de désarmement nucléaire,

Prenant note dans ce contexte de son appui à l'organisation de la deuxième Conférence des Etats signataires ou parties aux traités établissant des zones exemptes d'armes nucléaires, qui doit se tenir à New York le 30 avril 2010,

Réaffirmant ses résolutions 825 (1993), 1695 (2006), 1718 (2006) et 1874 (2009),

Réaffirmant ses résolutions 1696 (2006), 1737 (2006), 1747 (2007), 1803 (2008) et 1835 (2008),

Réaffirmant en outre toutes les autres résolutions pertinentes qu'il a adoptées touchant la non-prolifération,

Profondément préoccupé par la menace que constitue le terrorisme nucléaire, et *reconnaissant* qu'il est nécessaire que tous les Etats adoptent des mesures efficaces pour empêcher que les terroristes aient accès à des matières nucléaires ou à une assistance technique,

Prenant note avec intérêt de l'initiative visant à convoquer, en coordination avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, une conférence internationale sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire,

Se déclarant favorable à la tenue du Sommet mondial sur la sécurité nucléaire en 2010,

Affirmant son appui à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et son amendement de 2005, ainsi qu'à la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire,

Reconnaissant les progrès accomplis par l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire et le Partenariat mondial du G-8,

Notant la contribution de la société civile à la promotion de tous les objectifs du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires,

Réaffirmant sa résolution 1540 (2004) et la nécessité pour tous les Etats d'appliquer dans leur intégralité les mesures y énoncées, et *invitant* tous les Etats membres et les organisations internationales et régionales à coopérer activement avec le Comité créé par ladite résolution, notamment à l'occasion de l'examen complet demandé dans la résolution 1810 (2008),

1. *Souligne* que toute situation de non-respect des obligations en matière de non-prolifération sera portée à l'attention du Conseil, qui appréciera si cette situation constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales, et *souligne* la responsabilité principale du Conseil pour lutter contre ces menaces;

2. *Invite* les Etats parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à s'acquitter pleinement de toutes leurs obligations et à honorer leurs engagements au titre du Traité;

3. *Note* que les avantages découlant de l'adhésion au Traité ne peuvent être garantis aux Etats parties que s'ils respectent les obligations y énoncées;

4. *Exhorte* tous les Etats qui ne sont pas parties au Traité sur la nonprolifération des armes nucléaires à y adhérer en tant qu'Etats non dotés d'armes nucléaires de manière à assurer l'universalité de cet instrument dans les meilleurs délais, et, en attendant qu'ils y adhèrent, à en respecter les dispositions;

5. *Prie* les Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à s'engager, en vertu de l'article VI du Traité, à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces de réduction des armes nucléaires et de désarmement nucléaire et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace, et *invite* tous les autres Etats à se joindre à cette entreprise;

6. *Engage* tous les Etats parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à coopérer de sorte que la Conférence d'examen du Traité, qui doit avoir lieu en 2010, puisse renforcer cet instrument et arrêter des objectifs réalistes et réalisables au titre de chacun des trois piliers du Traité que sont la non-prolifération, l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et le désarmement;

7. *Invite* tous les Etats à s'abstenir de procéder à des essais nucléaires et à signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires afin qu'il entre rapidement en vigueur;

8. *Prie* la Conférence du désarmement de négocier dès que possible un traité interdisant la production de matières fissiles pour des armes nucléaires et autres engins explosifs nucléaires, *se félicite* que la Conférence du désarmement ait adopté à l'unanimité son programme de travail en 2009, et *demande* à tous les Etats membres de coopérer afin que la Conférence puisse entamer ses travaux de fond sans tarder;

9. *Rappelle* les déclarations faites par chacun des cinq Etats dotés d'armes nucléaires, dont la résolution 984 (1995) a pris acte, dans lesquelles ceux-ci ont donné aux Etats non dotés d'armes nucléaires qui sont Parties au Traité sur la nonprolifération des armes nucléaires des garanties de sécurité contre l'utilisation de telles armes, et *affirme* que ces garanties renforcent le régime de non-prolifération nucléaire;

10. *Se déclare* particulièrement préoccupé par les défis majeurs actuels auxquels est confronté le régime de non-prolifération et sur lesquels le Conseil a agi, *exige* des parties concernées qu'elles s'acquittent pleinement des obligations mises à leur charge par les résolutions qu'il a adoptées sur ce sujet, et *réitère* l'appel qu'il leur a lancé pour qu'elles trouvent rapidement une solution négociée à ces questions;

11. *Encourage* les efforts tendant à assurer le développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques par les pays qui cherchent à maintenir ou à renforcer leurs capacités dans ce domaine, dans un cadre propre à réduire les risques de prolifération, qui réponde aux normes internationales les plus élevées en matière de garanties, de sécurité et de sûreté;

12. *Souligne* que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires reconnaît en son article IV le droit inaliénable des Etats parties de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sans discrimination et conformément aux dispositions des articles I et II, et *rappelle* à cet égard l'article III dudit traité et l'article II du Statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA);

13. *Invite* les Etats à adopter des mesures nationales plus strictes de contrôle des exportations de matières et de technologies sensibles du cycle du combustible nucléaire;

14. *Encourage* les travaux que l'AIEA mène pour définir des approches multilatérales du cycle du combustible nucléaire, y compris des garanties d'approvisionnement en combustible nucléaire et des mesures connexes, comme moyen efficace de répondre au besoin croissant de combustible nucléaire et de services dans ce domaine et de réduire au minimum le risque de prolifération, et *prie* le Conseil des gouverneurs de l'AIEA d'adopter dès que possible des mesures à cette fin;

15. *Affirme* que des garanties efficaces de l'AIEA sont indispensables pour empêcher la prolifération nucléaire et faciliter la coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et, à cet égard:

a) *Prie* tous les Etats non dotés d'armes nucléaires parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui ne l'ont pas encore fait de conclure immédiatement un accord de garanties généralisées ou un protocole modifié sur de petites quantités de matières;

b) *Invite* tous les Etats à signer, ratifier et appliquer un protocole additionnel qui, avec les accords de garanties généralisées, constitue un élément essentiel du système de garanties de l'AIEA;

c) *Souligne* qu'il importe que tous les Etats membres veillent à ce que l'AIEA continue d'être dotée des ressources et de l'autorité qui lui permettent de vérifier l'utilisation déclarée des matières et installations nucléaires ou l'absence d'activités non déclarées, et que l'AIEA lui fasse rapport à cette fin, selon que de besoin;

16. *Encourage* les Etats à apporter à l'AIEA la coopération nécessaire pour lui permettre de vérifier si tel ou tel Etat s'acquitte de ses obligations découlant des accords de garanties, et *affirme* sa détermination à appuyer les efforts déployés par l'AIEA à cette fin, en vertu de l'autorité qu'il tire de la Charte;

17. *Décide* de traiter sans tarder toute notification de retrait du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires adressée par tout Etat, y compris les événements décrits dans la notification présentée par l'Etat conformément aux dispositions de l'article X du Traité, tout en prenant note des discussions en cours à l'occasion de l'examen du Traité en vue d'identifier des modalités par lesquelles les Etats parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pourraient collectivement répondre à toute notification de retrait, et *affirme* que tout Etat demeure responsable au regard du droit international des violations du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires commises avant son retrait;

18. *Encourage* les Etats à poser, comme condition aux exportations de matières nucléaires, que l'Etat destinataire accepte que s'il met fin à l'accord de garanties conclu avec l'AIEA ou s'en retire, ou si le Conseil des gouverneurs de l'AIEA constate son non-respect de l'accord, l'Etat fournisseur aurait le droit d'exiger la restitution des matières ou équipements nucléaires fournis avant la dénonciation, la constatation du non-respect ou le retrait, ainsi que de toutes matières nucléaires spéciales produites grâce à l'emploi de tels matières ou équipements;

19. *Encourage* les Etats à examiner si un Etat destinataire a signé et ratifié un protocole additionnel sur le modèle de protocole additionnel lorsqu'ils prennent des décisions concernant des exportations nucléaires;

20. *Prie* les Etats de poser, comme condition aux exportations de matières nucléaires, que l'Etat destinataire accepte qu'au cas où il mettrait fin à l'accord de garanties conclu avec l'AIEA, les garanties continueraient de s'appliquer à tous matières et équipements nucléaires fournis avant une telle dénonciation, ainsi que toutes matières nucléaires produites grâce à l'emploi de tels matières ou équipements;

21. *Lance un appel* à tous les Etats pour qu'ils adhèrent à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et son amendement de 2005, ainsi qu'à la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire;

22. *Accueille avec satisfaction* les recommandations formulées en mars 2009 par le Comité créé par la résolution 1540 (2004) pour faire en sorte que les mécanismes de financement existants soient utilisés plus efficacement, y compris en envisageant de créer un fonds de contributions volontaires, et *affirme* qu'il est déterminé à promouvoir la mise en oeuvre intégrale de la résolution 1540 (2004) par les Etats membres en garantissant un appui efficace et durable aux activités menées par le Comité;

23. *Réaffirme* que les Etats membres doivent appliquer la résolution 1540 (2004) dans son intégralité en vue d'empêcher l'accès aux armes de destruction massive, aux matériels connexes et à leurs vecteurs, la fourniture d'une assistance ou leur financement, par des acteurs non étatiques, tels qu'ils sont définis dans la résolution, *prie* les Etats de coopérer activement avec le Comité créé par ladite résolution et l'AIEA, y compris de leur prêter assistance, à leur demande, pour leur permettre de mettre en œuvre les dispositions de la résolution 1540 (2004), et, à cet égard, *attend avec intérêt* le prochain examen d'ensemble de l'application de la résolution pour en renforcer l'efficacité, et *invite* tous les Etats à participer activement à cet examen;

24. *Engage* les Etats à échanger leurs meilleures pratiques en vue d'améliorer les normes de sûreté et les pratiques en matière de sécurité nucléaire et d'élever le niveau de sécurité nucléaire afin de réduire le risque de terrorisme nucléaire, dans l'objectif de mettre toutes les matières nucléaires vulnérables à l'abri de tels risques dans un délai de quatre ans;

25. *Demande* à tous les Etats de gérer de manière responsable et de réduire au minimum autant que possible au plan technique et économique l'emploi de l'uranium hautement enrichi à des fins civiles, y compris en travaillant à convertir les réacteurs de recherche nucléaires et les processus de production de radioisotopes aux fins de l'emploi de combustibles et de cibles d'uranium faiblement enrichi;

26. *Exhorte* tous les Etats à se donner les moyens de mieux détecter, décourager et empêcher le trafic illicite de matières nucléaires sur l'ensemble de leur territoire, et *demande* aux Etats qui sont en mesure de le faire de s'employer à renforcer les partenariats internationaux et les capacités à cet égard;

27. *Prie instamment* tous les Etats de prendre chacun toutes les mesures appropriées en accord avec les autorités et la législation nationales, et conformément au droit international, en vue d'empêcher le financement de la prolifération nucléaire et les transports proliférants, de renforcer les contrôles à l'exportation, de sécuriser les matières sensibles et de contrôler l'accès aux transferts intangibles de technologies;

28. *Se déclare* déterminé à surveiller de près toute situation impliquant la prolifération d'armes nucléaires, de leurs vecteurs ou de matériels connexes, notamment à destination ou par des acteurs non étatiques, tels qu'ils sont définis dans la résolution 1540 (2004), et, le cas échéant, à adopter les mesures voulues en vue d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales;

29. *Décide* de rester saisi de la question.

Source: www.un.org./french/docs/sc/2009/cs2009.htm

«L'Europe doit prendre la responsabilité de la paix»

Manifestation avec Mikhaïl Gorbatchev, organisée à l'ONU à Genève

Le grand hall était plein à craquer lorsque Sergueï Ordjonikidze, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (Unog), a ouvert, le 5 octobre 2009, la manifestation organisée dans le cadre des «Geneva Lecture Series». Sur le podium avaient pris place, outre Ban Ki Moon, Secrétaire général des Nations Unies, Mikhaïl Gorbatchev, ancien Président de l'ex-Union soviétique, et fondateur de Green Cross International ainsi que Carlos Lopez, le directeur d'Unitar (United Nation Institute for Training and Research). Venant après les propositions du président Obama en faveur du désarmement nucléaire le sujet ne pouvait être plus actuel: «Ranimer le plan de désarmement nucléaire».

Ban Ki Moon et Mikhaïl Gorbatchev lors de leur recontre du 5 octobre à Genève. (photo thk)

thk. Après une courte introduction de *Sergueï Ordjonikidze* soulignant la brûlante actualité de ce sujet, *Ban Ki Moon* prit la parole et rendit hommage au caractère «visionnaire» du principal orateur invité, *Mikhaïl Gorbatchev*, qui «avait à Reykjavik, voici plus de 20 ans, contribué à élaborer la vision d'un monde sans armes nucléaires.» Ban Ki Moon se réjouit de voir ce sujet reprendre place tout en haut de l'agenda après une longue période de somnolence. Il rappela qu'il avait proposé il y a un an déjà son *Plan de désarmement nucléaire en cinq points* qui prévoyait également un sommet du Conseil de sécurité, lequel venait justement d'avoir lieu. C'était le premier sommet du Conseil sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires et Ban Ki Moon se félicita de cette rencontre. C'était la cinquième fois que «tous les chefs d'Etat s'étaient assis ensemble à la grande table familiale, dans le bureau du Conseil de sécurité.» Le président des Etats-Unis, *Barack Obama* et celui de la Fédération de Russie, *Dimitri Medvedev*, avaient proposé un plan d'action ambitieux visant à réduire l'armement nucléaire et sa prolifération. «Parallèlement», selon Ban Ki Moon «il existe une foule de nouvelles activités dans la société civile et les divers gouvernements.»

Dès 1946 on a exigé l'élimination de toutes les armes de destruction massive

Il a aussi rappelé que le désarmement nucléaire n'était pas une idée neuve, car dès 1946 l'Assemblée générale de l'ONU a demandé «l'élimination de toutes les armes de destruction massive». Aujourd'hui s'offre la grande chance «de combler le vaste fossé entre les paroles et les actes.»

Selon lui il y a cinq défis à relever:

1. La transparence. On parle aujourd'hui de 23 000 armes nucléaires officielles. Cela signifie qu'il y en existe de non officielles dont le nombre est inconnu, et il faut donc le connaître, sinon il ne peut y avoir de contrôle sur le désarmement réel.
2. L'irréversibilité. Il faut que les négociations soient honnêtes et que personne ne cherche à réarmer.
3. La possibilité d'un contrôle. Il doit y avoir des bases légales à même de vérifier que les Etats tiennent leurs promesses.
4. Chaque accord prévoyant la destruction des armes les plus meurtrières qui soient doit avoir force de loi.

> «Croire que les armes nucléaires ont contribué à la sécurité du monde était une grande illusion.»
>
> *Mikhaïl Gorbatchev, 5/10/09, ONU/Genève*

5. Mais Ban Ki Moon juge plus importante encore que les 4 points précédents l'émergence de la volonté politique indispensable à leur mise en œuvre.

Le monde est «surarmé» et «la paix est bien mal protégée»

Dans ce contexte Ban Ki Moon a encore une fois salué les efforts de Mikhaïl Gorbatchev en faveur d'un monde sans armes nucléaires. En entamant le désarmement dans son pays lorsqu'il était chef de gouvernement, il a posé les bases indispensables à ce projet.

Mais il ne suffit pas de «réduire et éliminer l'armement nucléaire», il faut «faire de même avec l'armement conventionnel». Ban Ki Moon a fait remarquer que lui-même a déjà souvent souligné que le monde est «surarmé» et «la paix bien mal protégée». Il est inadmissible que tous les ans l'on dépense 1 billion de dollars pour l'armement. La question est de savoir comment renforcer une volonté politique permettant de s'engager sur la voie du désarmement et de la paix.

Après avoir fait ces déclarations fondamentales, il a souhaité chaleureusement la bienvenue à l'intervenant suivant, Mikhaïl Gorbatchev, et a invité les présents à tirer enseignement de ce qu'il allait dire et d'écouter ses réponses aux questions que lui-même venait de soulever.

Mikhaïl Gorbatchev, aujourd'hui âgé de 78 ans déjà, a déroulé dans son exposé l'histoire de la course aux armements nucléaires, dans la mesure où lui-même en avait été l'acteur et avait largement marqué la scène internationale sous ce rapport. La crise économique et financière actuelle offre justement, selon lui, une chance de cesser de penser à court terme pour réfléchir à des changements durables. La poursuite de «gigantesques profits» et «la perte du sens des responsabilités sociales et

Suite page 4

«Un monde sans armes nucléaires»
suite de la page 1

s'agit pas de montrer du doigt telle ou telle nation. Il s'agit de s'engager en faveur des droits de toutes les nations qui prennent leurs responsabilités. Le monde doit être solidaire. Et nous devons montrer que le droit international n'est pas une promesse en l'air et que les traités doivent être respectés.

Les douze mois à venir seront absolument décisifs pour voir si cette Résolution et tous nos efforts en vue de mettre un terme à la prolifération et à l'utilisation des armes nucléaires seront couronnés de succès. Pour que cela fonctionne, tous les pays doivent apporter leur contribution. En Amérique, j'ai promis que nous travaillerions à un nouveau traité avec la Russie pour réduire de façon importante nos ogives stratégiques et nos rampes de lancement. Nous avancerons la ratification du *Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN)* et nous ouvrirons la voie à une autre réduction de notre arsenal. En janvier, nous appellerons les Etats à engager des pourparlers sur un traité visant à mettre fin à la production de matériaux fissibles pour l'armement. Et la *Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires*, en mai, renforcera ce Traité.

Nous ne nous faisons pas d'illusions sur la difficulté de construire un monde sans armes nucléaires. Nous savons qu'il y a beaucoup de cyniques et qu'il y aura des échecs qui appuieront leur point de vue. Mais il y aura aussi des jours comme aujourd'hui où nous avancerons, des jours qui raconteront une autre histoire, l'histoire d'un monde qui comprend qu'aucune différence et aucune division ne vaut la peine de détruire tout ce que nous avons construit et que nous aimons. C'est une idée qui permet à des hommes de nationalités, d'ethnies et d'idéologies diverses de se rencontrer. Dans mon pays, elle a rassemblé des personnalités démocrates et républicaines – des leaders comme *George Shultz, Bill Perry, Henry Kissinger* et *Sam Nunn* qui sont aujourd'hui parmi nous. Et c'est un président républicain, *Ronald Reagan,* qui a parlé un jour en termes très simples de l'objectif auquel nous aspirons aujourd'hui:

«Une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée et elle ne doit jamais être menée. Nous ne devons jamais arrêter nos efforts pour réduire les armes de guerre, quelle que soit l'importance des obstacles. Nous ne devons jamais arrêter nos efforts avant de voir arriver le jour où les armes nucléaires seront bannies de la planète.»

Voilà notre devoir. Ce peut être notre destin. Et nous quitterons cette assemblée avec une détermination nouvelle pour atteindre cet objectif commun. […]

Je vais maintenant prier son Excellence le Secrétaire général *Ban Ki Moon* de prendre la parole. •

Source: *www.un.org*

(Traduction *Horizons et débats*)

«Aborder les défis collectivement»
suite de la page 1

conférence au cours de laquelle nous examinerons le succès du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et signerons un nouvel accord russo-américain relatif à la réduction et à la limitation des armes offensives stratégiques. Nous faisons tout notre possible afin de parvenir à signer ce document en décembre prochain.

Notre objectif commun est la résolution des problèmes concernant la non-prolifération et le désarmement. Il est évident que cela ne peut pas être fait tout de suite car le degré de méfiance réciproque entre les Etats est trop élevé. Pourtant, cela doit être fait. Je voudrais particulièrement souligner le fait que la situation de la non-prolifération ne s'améliore pas aussi rapidement que nous le souhaiterions. Nous voyons que les menaces qui existent depuis longtemps ne se sont pas estompées et que de nouvelles apparaissent. Comme l'ont mentionné les chefs d'Etat qui ont déjà parlé lors de cette assemblée, une des menaces potentielles les plus dangereuses consiste en ce que des composants nucléaires tombent entre les mains de terroristes. Je pense, et vous serez tous d'accord là-dessus, que le système de sécurité actuel dans ce domaine doit être modernisé et que nous devons réfléchir ensemble à la manière de le rendre efficace.

Mais nous devons aussi réfléchir sérieusement à la question de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Il ne fait pas de doute que les nouvelles centrales nucléaires sont importantes pour résoudre de nombreux problèmes, notamment dans les pays en voie de développement. Elles peuvent stimuler la croissance économique dans des régions entières et améliorer le niveau de vie de millions d'individus dans le monde entier. Mais les Etats qui réalisent de tels programmes doivent respecter strictement le *Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires*. Je souligne cet aspect expressément ici, devant le Conseil de sécurité.

Je voudrais aborder ce que nous considérons comme les priorités de la coopération internationale dans ce domaine très important. Il y en a plusieurs. Premièrement, il est indispensable de continuer à améliorer et à renforcer les directives internationales relatives à la non-prolifération et au désarmement. Elles doivent reposer sur des mécanismes internationaux et – chose la plus importante – sur le *Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires*. Nous devons améliorer le système de mesures de sécurité de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et veiller à son application au niveau international.

Deuxièmement, nous devons chercher à signer de toute urgence le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et faire en sorte que les pays les plus importants le ratifient, ce qui lui permettrait enfin d'entrer en vigueur. Cette tâche est absolument prioritaire.

Troisièmement, nous devons faire davantage pour utiliser de nouveaux mécanismes de non-prolifération. Je me réfère ici en premier lieu à la Résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la non-prolifération des armes de destruction massive et à l'*Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire*, toutes deux proposées par la Russie et les Etats-Unis.

Finalement, il est évident que les solutions aux nombreux problèmes mentionnés ci-dessus dépendent de la participation active et constructive de toutes les parties. Nous comptons sur le soutien apporté par tous les Etats nucléaires aux efforts russo-américains dans ce domaine. Les Etats non-nucléaires doivent continuer de respecter leurs engagements sur la non-prolifération pour contribuer ainsi à créer une situation internationale favorable au désarmement nucléaire.

En conclusion, je voudrais souligner que la Russie est prête à poursuivre ses efforts énergiques en faveur de la paix dans le monde entier et de l'avenir de notre civilisation. Merci. •

Source: *http://eng.kremlin.ru/speeches*

(Traduction *Horizons et débats)*

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél.+41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs / 108.– €

ISSN 1662 – 4599

© 2009 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

La dissuasion nucléaire est contraire au droit international

par Francis A. Boyle

Comme la preuve de l'illicéité de la dissuasion nucléaire a une importance capitale, je reproduis ici le texte complet du paragraphe 47 de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice:*

«47. En vue de diminuer ou d'éliminer les risques d'agression illicite, les Etats font parfois savoir qu'ils détiennent certaines armes destinées à être employées en légitime défense contre tout Etat qui violerait leur intégrité territoriale ou leur indépendance politique. La question de savoir si une intention affichée de recourir à la force, dans le cas où certains événements se produiraient, constitue ou non une «menace» au sens de l'article 2, paragraphe 4, de la Charte est tributaire de divers facteurs. Si l'emploi de la force envisagé est lui-même illicite, se déclarer prêt à y recourir constitue une menace interdite en vertu de l'article 2, paragraphe 4. Aussi serait-il illicite pour un Etat de menacer un autre Etat de recourir à la force pour obtenir de lui un territoire ou pour l'obliger à suivre ou à ne pas suivre certaines orientations politiques ou économiques. Les notions de ‹menace› et d'‹emploi› de la force au sens de l'article 2, paragraphe 4, de la Charte vont de pair en ce sens que si, dans un cas donné, l'emploi même de la force est illicite – pour quelque raison que ce soit – la menace d'y recourir le sera également. En bref, un Etat ne peut, de manière licite, se déclarer prêt à employer la force que si cet emploi est conforme aux dispositions de la Charte. Du reste, aucun Etat – qu'il ait défendu ou non la politique de dissuasion – n'a soutenu devant la Cour qu'il serait licite de menacer d'employer la force au cas où l'emploi de la force envisagé serait illicite.»

Il s'agit là d'un des passages les plus importants de l'avis. Il remet en cause toute la base de la licéité de la «dissuasion nucléaire». En bref: comme toute destruction massive est contraire au droit et criminelle, toute menace de destruction massive est par là même également contraire au droit et criminelle. Donc la dissuasion nucléaire est de toute évidence illicite et criminelle.

Examinons la phrase-clé suivante: «Si l'emploi de la force envisagé est lui-même illicite, se déclarer prêt à y recourir constitue une menace interdite en vertu de l'article 2, paragraphe 4.»

Comme l'anéantissement de villes et l'annihilation de millions d'humains est de toute évidence contraire au droit, il s'ensuit que si un Etat menace de le faire, il viole le droit. C'est précisément ce que font actuellement les Etats possédant l'arme nucléaire avec la dissuasion nucléaire, autrement dit l'équilibre de la terreur [Mutual Assured Destruction (MAD), destruction mutuelle assurée].

Le paragraphe 47 poursuit ainsi: «Les notions de ‹menace› et d'‹emploi› de la force au sens de l'article 2, paragraphe 4, de la Charte vont de pair en ce sens que si, dans un cas donné, l'emploi même de la force est illicite – pour quelque raison que ce soit – la menace d'y recourir le sera également.»

Encore une fois: comme l'annihilation massive de millions d'humains est de toute évidence contraire au droit, la menace de le faire l'est également. Ici, la Cour condamne à nouveau implicitement la dissuasion nucléaire.

Ensuite, on peut lire: «En bref, un Etat ne peut, de manière licite, se déclarer prêt à employer la force que si cet emploi est conforme aux dispositions de la Charte.»

Or, à nouveau, la menace de destruction massive qui est au centre de la dissuasion nucléaire, apparaît comme incompatible avec la Charte. La Cour conclut avec la remarque: «Du reste, aucun Etat – qu'il ait défendu ou non la politique de dissuasion – n'a soutenu devant la Cour qu'il serait licite de menacer d'employer la force au cas où l'emploi de la force envisagé serait illicite.»

Encore une fois: un Etat n'a pas le droit de menacer d'employer la force si son emploi est contraire au droit et aucun des Etats n'a soutenu devant la Cour un point de vue opposé bien que l'occasion s'en soit présentée. La Cour a stipulé que les Etats possédant l'arme nucléaire, en fonction de leur propre argumentation, ne pourront pas à l'avenir contester légalement l'idée que la dissuasion nucléaire est contraire au droit. La dissuasion nucléaire est illicite et criminelle car elle repose sur la menace crédible de faire une chose – l'annihilation massive de civils – qui est considérée, au moins depuis la Charte de Nuremberg de 1945, comme contraire au droit et criminelle. •

Extrait de: Francis A. Boyle, *Das Verbrechen der atomaren Abschreckung. Wird der Krieg der USA gegen Terror zum Atomkrieg?* (pp. 236 sqq.)

* *Francis Boyle* se réfère à l'avis consultatif publié le 8 juillet 1996 par la Cour internationale de justice. Cet avis faisait suite à la Résolution 49/75 K de l'Assemblée générale des Nations Unies qui demandait, le 15 décembre 1994, à la Cour internationale de justice de rendre dans les meilleurs délais un avis consultatif sur la question suivante: «Est-il licite, selon le droit international, de recourir à la menace ou à l'emploi d'armes nucléaires dans quelques circonstances que ce soit?»

Nouveauté aux Editions *Zeit-Fragen*

Francis A. Boyle:
«Das Verbrechen der atomaren Abschreckung. Wird der Krieg der USA gegen Terror zum Atomkrieg?»
(avec une préface de Philip Berrigan)
2009, ISBN 978-3-909234-07-3

à commander dans votre librairie
ou aux Editions *Zeit-Fragen,*
case postale, CH-8044 Zurich,
courriel: *redaktion@zeit-fragen.ch*

«L'Europe doit prendre la …»
suite de la page 3

écologiques» ont abouti à «une grave menace pour l'humanité». Et on peut dire la même chose du modèle de sécurité ancien, toujours en place. Il a fustigé l'excès d'armement et le commerce des armes ainsi que leur «propension à la corruption», qui empêche de se pencher sur les véritables problèmes de notre monde. Mais le plus grave danger pour l'humanité, à ses yeux, ce sont les armes nucléaires qui pourraient tomber aux mains de terroristes et par suite d'erreurs techniques ou d'explosions accidentelles faire courir un immense danger. «Quiconque sait tout cela», a poursuivi Gorbatchev, «ne devrait pas dormir tranquille.»

Il y a toujours des milliers d'ogives nucléaires dans les arsenaux

Les années 80 ont été témoins de graves tensions entre puissances nucléaires et parallèlement d'une course effrénée aux armements nucléaires. Et un pas d'une importance capitale a été franchi lorsque les représentants des deux Etats ont réussi à faire fi de leurs préjugés et à engager un processus concret de désarmement. De 1985 à 1991 ont eu lieu entre les USA et l'URSS diverses rencontres qui ont permis de réduire fortement le nombre d'armes nucléaires tactiques et de les détruire, ainsi que de pousser d'autres pays à en faire autant. Mais avec la fin de l'Union soviétique ce processus s'est grippé, bien qu'on ait pu s'attendre à ce qu'il en reçoive un nouvel élan. Mais il en est allé autrement. «20 ans après la fin de la Guerre froide, il y a encore des milliers d'ogives nucléaires dans les arsenaux des puissances nucléaires» a poursuivi Gorbatchev. Les mécanismes de contrôle qui prévoient des inspections unilatérales ont été négligés, et tout a reposé sur une confiance douteuse en matière d'armes nucléaires et biologiques. La pire menace est aux yeux de Gorbatchev la «nouvelle course aux armements» et la «militarisation de l'espace.»

L'accord conclu entre les Présidents respectifs des USA et de Russie sur un traité de réduction des armes stratégiques offensives avant la fin de l'année ont fait naître quelque espoir. Comme bien des obstacles s'opposent à la destruction des armes nucléaires, Gorbatchev exige d'en parler «ouvertement et avec honnêteté.»

«Ni l'Iran ni la Corée du Nord ne sont la cause du problème»

«L'effondrement de l'Union soviétique» a été interprété aux USA et dans d'autres pays comme une «victoire de l'Occident» et au lieu de mettre en place un nouveau système de sécurité international, on a misé sur l'unilatéralisme. Les «vieux mécanismes datant de la Guerre froide» ont été renforcés et cimentés. La meilleure preuve en est que l'OTAN existe toujours. Le recours à la force est devenu le moyen de résoudre les problèmes, et les USA sont une superpuissance qui méprise le droit international. Les conséquences ne sont que trop connues: «Une multitude de guerres comme celles d'Irak ou d'Afghanistan.»

Pour ce qui est de l'armement nucléaire et de sa dissémination, selon Gorbatchev, ni «l'Iran ni la Corée du Nord ne sont la cause du problème» mais bien plutôt les Etats membres du «club de l'atome» qui «n'ont pas satisfait à leurs obligations définies au chapitre 6 du Traité de non-prolifération.» Ce qui en effet revenait à procéder au désarmement nucléaire.

Nombre d'Etats disposent aujourd'hui des moyens techniques nécessaires à la fabrication d'une bombe, et exiger la sécurité absolue pour un seul implique de mettre en danger tous les autres. Et Gorbatchev demande: «Si 5 ou 10 pays ont le droit de posséder l'arme nucléaire pour garantir leur sécurité en dernier recours, pourquoi dénier ce droit à 20 ou 30 autres?» C'est pourquoi il n'existe qu'une seule possibilité: «On ne peut éliminer le danger nucléaire qu'en éliminant toutes les armes nucléaires.»

Se demander si une perspective acceptable est de voir un pays continuer à posséder à lui seul des armes nucléaires et parallèlement autant d'armes conventionnelles que tout le reste du monde est une question rhétorique, et Gorbatchev le dit clairement et en toute franchise: «Ce serait un obstacle absolu à la dénucléarisation totale». Dans ce contexte, il réclame un «désarmement international», une «réduction des budgets de l'armement», «l'arrêt de la recherche en vue de nouvelles armes», et «un coup d'arrêt à la militarisation de l'espace», faute de quoi les discussions en vue d'un monde dénucléarisé seraient des «usines à gaz».

La situation actuelle offre aux yeux de Gorbatchev une chance remarquable de «briser le cercle vicieux de ces dernières années» et il considère qu'en proposant de renoncer au bouclier anti-missiles Obama a fait un grand pas dans la bonne direction, bien accueilli par les gouvernements allemand et français et ceux d'autres pays, que de surcroît le Premier ministre polonais estime positif. La proposition russe: poursuivre les entretiens sur le désarmement, rencontre un grand soutien dans pareille disposition d'esprit et Gorbatchev attend beaucoup des négociations avec la Corée du Nord et l'Iran.

Dans toutes ces négociations, l'ONU doit «jouer un rôle central». Il est selon Gorbatchev impensable que des organisations comme le G 20 ou le G 8 détrônent l'ONU et son Conseil de sécurité. «Il faut absolument repousser de telles tentatives», dit-il et il propose que «les décisions du G 20 soient soumises à l'approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies.»

Le sommet que le Conseil de sécurité de l'ONU a récemment consacré au désarmement et à la non-prolifération nucléaires doit aussi être salué; il témoigne d'une «volonté politique» qui transcende les «intérêts particuliers et l'étroitesse de vues». «Cette évolution ainsi que l'élaboration d'une convention onusienne» analogue à la Convention sur l'interdiction et l'élimination des armes chimiques et biologiques est «une idée très prometteuse». Mais c'est seulement quand les grandes puissances nucléaires procèderont à un désarmement et auront signé un traité que tout cela mènera effectivement à un gel des arsenaux nucléaires des grandes puissances, et ensuite à des négociations relatives à la réduction, puis à la destruction de l'armement nucléaire. Si ceux qui détiennent «les arsenaux les plus importants commencent», les autres Etats ne pourront se permettre de faire bande à part et de dissimuler leur arsenal au «contrôle international».

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice

Mikhaïl Gorbatchev achève un exposé extrêmement riche et porteur d'avenir sur ces paroles très claires:

«Chacun de nous peut apporter sa pierre à l'édifice. Et je suis sûr que nous tous nous serons capables de faire naître un vaste mouvement politique avec la volonté politique qui permettra que le plan de désarmement nucléaire devienne réalité sur laquelle il sera impossible de revenir dans le futur.»

Au cours de la discussion qui a suivi, Gorbatchev a de nouveau souligné combien il avait été important en 1985 de faire table rase des préjugés mutuels et d'ouvrir ainsi la voie aux négociations de désarmement. Quand on lui a demandé si la chute du Mur était un résultat du désarmement, Gorbatchev a répondu d'un ton décidé: «Beaucoup plus.» Selon lui, il s'agissait là du «grand espoir» d'un «monde nouveau et plus pacifique» auquel lui-même avait toujours cru. Pour lui, c'était «un préalable indispensable à une structure de sécurité européenne et donc d'une paix à long terme en Europe.» Mais tout a changé après l'effondrement de l'Union soviétique. On avait laissé passer l'occasion d'édifier une «architecture de sécurité européenne.» Elle aurait nécessité un «Conseil de sécurité européen» qui aurait garanti la paix en Europe. Mais au mépris des conventions passées avec les USA, l'OTAN a continué de s'étendre à l'Est, selon la formule «to keep the Russians out and the Germans down». A ses yeux l'OTAN constitue «un obstacle» sur le chemin de la paix mondiale. Et nous voici à la croisée des chemins, nous pouvons décider de nous débarrasser d'armes effroyables et de faire la paix. En ce qui concerne la politique d'Obama, Gorbatchev a fait montre d'un optimisme prudent, affirmant «qu'en tant que simple citoyen il avait de l'espoir». Les USA ont accompli un processus important et, en reconnaissant leurs illusions, engagé une autre politique. Il leur a recommandé de faire «leur propre perestroïka, pour tirer la leçon des erreurs du passé», comme l'avait fait l'Union soviétique. Il estime que *Rumsfeld* et *Cheney* sont des politiciens extrêmement dangereux et traite tout impérialisme d'illusion.

Gorbatchev trouva des mots très forts pour demander à l'Europe de «prendre la responsabilité de la paix». L'Europe doit montrer le chemin et obtenir un changement positif au niveau mondial. Ses auditeurs engagés quittèrent le grand hall de l'ONU à Genève avec de vifs applaudissements et la conviction qu'un monde meilleur n'est pas seulement nécessaire, mais qu'il est aussi possible. •

(Traduction Michèle Mialane, révision *Horizons et débats)*

L'Union européenne manifeste un haut degré de machiavélisme

par Karl Müller

Il y a à peine une année et demie, en mai 2008, quelque 55 % des votants irlandais disaient non au Traité de Lisbonne. Le 2 octobre 2009, ils n'étaient plus que 35% bien que le Traité soit le même.

Le fait qu'une telle chose ait été possible a beaucoup à voir avec les méthodes de l'UE. Et c'est très inquiétant, car ces méthodes ont atteint un haut degré de machiavélisme.

On a cassé les reins aux Irlandais. On sait bien que ce sont eux qui ont le plus souffert de la politique financière de l'UE mais on sait moins que l'UE s'en est pris gravement à l'identité religieuse de ce peuple. Si gravement qu'au début de juin 2009, plusieurs mois avant le référendum, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, à propos de la campagne contre l'Eglise catholique d'Irlande, tirait dans un article intitulé «L'Irlande doute d'elle-même» la conclusion suivante: «Selon les sondages d'opinion irlandais, le oui au Traité de Lisbonne sera cette fois nettement majoritaire.»

Naomi Klein a appelé la stratégie utilisée à l'encontre de l'Irlande «stratégie du choc» et a écrit un livre important à ce sujet.[1] Il s'agit là d'une politique de puissance qui, à l'aide de méthodes brutales, met la population d'un pays dans un état de choc paralysant et utilise cette paralysie pour imposer une politique contraire aux intérêts du peuple.

Et maintenant, le président de la République tchèque *Václav Klaus* se trouve dans le collimateur. Au début de décembre 2008, il a pu se rendre compte de la manière dont l'UE traitait ceux qui ne veulent pas se soumettre aux diktats de Berlin, Paris, Londres et Bruxelles. Un groupe de députés du Parlement européen est allé le voir et l'a forcé à publier, après la rencontre, le procès-verbal de leurs entretiens.[2] On peut y lire notamment les propos du parlementaire *Daniel Cohn-Bendit:* «Votre avis sur le Traité de Lisbonne ne m'intéresse pas. Vous allez devoir le ratifier. En outre, je veux que vous m'expliquiez le degré de votre amitié avec Monsieur *Ganley* [le chef du parti irlandais Libertas dont la campagne a considérablement contribué au succès du non lors du référendum de mai 2008]. Comment pouvez-vous rencontrer un homme dont on ne sait pas qui le finance? Etant donné votre fonction, vous ne deviez pas le rencontrer.»

V. Klaus: «Je croyais que cela appartenait au passé, que nous vivions en démocratie, mais l'UE fonctionne vraiment comme une post-démocratie. Vous avez parlé de valeurs européennes. Ce sont avant tout la liberté et la démocratie et c'est surtout à ces valeurs que sont attachés les citoyens de l'UE, mais aujourd'hui elles disparaissent de plus en plus.» (photo reuters)

Le président tchèque a réagi d'une manière très compréhensible: «Depuis 6 ans [depuis qu'il est président], personne ne m'a jamais parlé sur ce ton. Nous ne sommes pas sur les barricades de Paris. Je croyais que ces méthodes avaient cessé pour nous il y a 19 ans. Je vois que je me suis trompé. […] Je ne me doutais pas qu'une telle chose était possible. Je n'avais pas vécu cela depuis 19 ans. Je croyais que cela appartenait au passé, que nous vivions en démocratie, mais l'UE fonctionne vraiment comme une post-démocratie. Vous avez parlé de valeurs européennes. Ce sont avant tout la liberté et la démocratie et c'est surtout à ces valeurs que sont attachés les citoyens de l'UE, mais aujourd'hui elles disparaissent de plus en plus.»

Voici maintenant le point de vue officiel: Le président de l'UE *Reinfeldt* a déclaré avant sa rencontre avec le Premier ministre tchèque *Fischer* à Bruxelles: «Dans le conflit à propos de la ratification du Traité de Lisbonne, l'Union européenne ne tient pas à exercer de pressions sur la République tchèque. Nous devons respecter le processus de ratification dans ce pays.» (*Deutschlandfunk* du 7 octobre)

Même la «Neue Zürcher Zeitung» – la Suisse n'est pourtant pas membre de l'UE – écrivait, le 6 octobre: «Le dernier acte de la tragédie tchèque à propos du Traité de Lisbonne, avec Václav Klaus dans le rôle principal, va s'achever. Si le président ne veut pas se plier, il devrait logiquement démissionner.»

On devine ce qui l'attend. Pendant ce temps, on se demande déjà qui devrait occuper le nouveau poste de président de l'UE. On évoque le nom de l'ancien Premier ministre britannique *Tony Blair.* Or il faut savoir que Blair est un menteur et un criminel de guerre qui a perdu toute estime dans le monde. Si cette proposition est sérieuse – et on a certaines raisons de le penser – cela signifie peut-être que l'UE ne tient plus du tout compte de l'opinion mondiale.

Mais cela peut également signifier que ceux qui tirent les ficelles dans l'UE ne tiennent pas à ce que l'UE soit capable d'agir et qu'ils préfèrent une quantité d'Etats paralysés et impuissants, Etats qui doivent être tenus en laisse par deux ou trois Etats aux intérêts de grandes puissances nationales et dirigés par la haute finance, avant tout la France de *Sarkozy* et l'Allemagne de *Merkel.* Il faut prendre très au sérieux les nouvelles majorités du Conseil selon le Traité de Lisbonne et l'avertissement lancé par le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères *Jean Asselborn* au début du mois de mai dernier: «L'UE a changé: elle est soumise à la volonté d'un directoire des grands et de quelques-uns de leurs vassaux».

Depuis pas mal de temps, l'Allemagne, la France (et la Grande-Bretagne) mènent une politique de grandes puissances qui se servent de l'UE pour arriver à leurs fins: l'Allemagne surtout en Europe de l'Est et du Sud-Est, la France dans l'espace méditerranéen. Quant à la Grande-Bretagne, elle poursuit sa politique d'ancienne puissance coloniale.

Le Traité de Lisbonne est un traité léonin pour les autres pays d'Europe. Il ne vaut pas la peine d'adhérer à l'UE et ceux qui ont été obligés de le faire pourraient se demander s'ils ne devraient pas en sortir. •

[1] Naomi Klein, *La Stratégie du choc. La montée du capitalisme du désastre,* Actes Sud, 2008, ISBN: 978-2742775446

[2] cf. notamment *www.welt.de/welt_print/article2848566/Kein-Besuch-von-Freunden.html*

L'Europe doit s'en tenir aux principes fondamentaux de la démocratie

Elle doit défendre son identité et résister aux tentatives de centralisation

par Titine Kriesi

Tout ce que compte l'Europe d'hommes et de femmes engagés dans la liberté et le droit fut consterné en apprenant, il y a un an, que l'Irlande devrait, sur ordre des puissants de l'Union européenne, à nouveau voter, après avoir dit non une première fois. C'est la récession brutale, semblable à une descente en enfer, qui est à l'origine de la mutation du«non» en un «oui». Les Irlandais n'ont pas modifié leur avis quant au contenu du Traité de Lisbonne, mais ils ont voté «oui» par peur d'être isolés au sein de l'Union européenne et de le payer par un accroissement du chômage: un «oui» donnerait des garanties sociales, pensait plus d'un, «si l'Irlande dit ‹non›, c'est le licenciement» déclaraient certains patrons. Nigel Farage, membre britannique du Parlement européen estime qu'il s'agit «de la victoire de l'argent, d'un grossier procédé, d'un mépris de la démocratie»: En Irlande, on parle d'un référendum unique en son genre dans les 30 référendums tenus depuis 1937, en ce qui concerne la démarche non démocratique et illégale au moyen de 22 millions de livres versées par le gouvernement irlandais et tout autant de la part de l'UE, sur le dos des contribuables, sans compter les tracasseries, les manipulations, la propagande pleine de menaces et de mensonges (interdite depuis 1995 par la Cour suprême d'Irlande). La démocratie en Europe y a nettement perdu. Le déficit démocratique de l'UE constaté par la Cour constitutionnelle allemande s'aggravera par la signature du Traité. Cela exige d'autant plus une défense renforcée de la démocratie en Europe.

Il est de plus en plus important d'offrir une résistance aux tendances dictatoriales issues du Traité de Lisbonne. On n'a pas oublié sur quel ton le parlementaire européen vert *Daniel Cohn-Bendit* s'était adressé au président tchèque *Václav Klaus* au château de Prague à propos du Traité de Lisbonne (cf. article ci-dessus). De telles tendances risquent fort de déraper et sont un affront pour la démocratie et la liberté individuelle. On sait à quel point il fut trop tard, dans un passé proche, pour les humains de prendre conscience des faits.

Le cardinal Bertone: il est logique de résister au centralisme

Il y a quelques semaines des évêques irlandais avaient estimé, sous le coup d'une forte pression de l'UE, qu'il n'y avait pas de scrupules éthiques à soutenir le Traité de Lisbonne.

Mais peu de jours avant la tenue de la votation irlandaise, le 28 septembre, le chef de la diplomatie et secrétaire d'Etat du Vatican, le cardinal *Tarcisio Bertone,* donnait comme commentaire au journal tchèque «Czech Daily MF Dnes»: «Les différents pays européens ont chacun leur propre identité. L'Union européenne leur impose des lois et des conceptions qui ne concordent pas forcément avec leurs traditions et leur histoire. Il est donc logique que certains d'entre eux résistent – par exemple l'Irlande […]. L'Eglise veut encourager les Etats d'offrir une résistance à ces procédés.»

A la veille de la votation, *Declan Ganleys,* opposé au Traité de Lisbonne, reprit dans une déclaration à la presse le commentaire du cardinal Bertone en l'approuvant. Il ajouta encore: «Ce commentaire doit faire cesser les spéculations sur la façon de l'Eglise d'interpréter ce Traité. La campagne en faveur d'une résistance à la centralisation du pouvoir à Bruxelles est considérée comme ‹logique› par ce porte-parole officiel du pape. De plus, le secrétariat du Saint-Siège estime que l'Eglise doit ‹encourager› les Etats à défendre ce point de vue.»

Les peuples ne doivent pas renoncer à leurs libertés et aux droits des citoyens

Le traité de Lisbonne met gravement en danger la liberté des peuples et les droits des citoyens:

- Dans aucun pays d'Europe on ne peut s'en prendre, soit par ignorance soit par volonté de destruction, à la liberté individuelle et au principe de la démocratie;
- les peuples d'Europe ne doivent pas se laisser déposséder;
- un traité reposant sur une conception économique néolibérale du marché et de la concurrence refuse le fait que l'économie doit servir les humains et se réaliserait sur le dos des principes sociaux et de liberté des citoyens;
- les peuples d'Europe ne doivent pas voir leurs Etats anéantis; ils ne doivent pas être victimes d'exploitation, de l'avidité de certains, des manipulations, de contrôles de masses et toutes autres injustices;
- il faut sauvegarder les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité;
- il ne faut en aucun cas sacrifier la protection du droit à la vie, de la famille, des droits des parents, ainsi que du droit à mettre en place une Constitution;
- le droit d'imposition de chaque pays doit être préservé;
- un pays a le droit de rester neutre;
- les peuples d'Europe ne veulent pas être contraints de se lancer dans un réarmement et de devoir participer à des guerres d'agression un peu partout dans le monde.

Le Traité de Lisbonne est un instrument de pouvoir, né dans le mensonge. Du fait que seul un petit nombre de personnes l'ait lu, fait qu'on n'est pas conscient de ses conséquences. Si à l'avenir – les populations étant rejetées dans la misère par le pouvoir de l'économie – des troubles, voire des révoltes se déclaraient dans l'UE – comme cela est annoncé de toutes

Suite page 8

UE muestra un alto grado de maquiavelismo

por Karl Müller

Hace a penas un año y medio, en mayo de 2008, un 55% de los irlandeses votaron por un no al contrato de Lisboa. El 2 de octubre de 2009, fue sólo un 35%, siendo que el contrato, sobre el que los irlandeses tuvieron que votar por orden de arriba, es el mismo.

Que esto haya sido posible tiene mucho que ver con los métodos de la UE. Y esos métodos son preocupantes porque han llegado a tener un alto grado de maquiavelismo.

A los irlandeses se les rompió la columna vertebral. Es sabido que los irlandeses son los que más sufren la política del gran dinero dentro de la Unión Europea. Menos sabido, es que también la identidad religiosa de ese pueblo fue atacada masivamente. Tan fuertemente, que ya a principios de junio de 2009, meses antes de la votación, el «Frankfurter Allgemeine Zeitung», bajo el título «Irlanda en incertidumbre» – en directa relación con la campaña contra la iglesia católica en Irlanda – llegó a la conclusión: «Los demóscopos irlandeses dicen que esta vez, el SI a Lisboa va a ser bien claro.»

Naomi Klein denominó «Estrategia del shock» a la estrategia utilizada contra Irlanda y escribió un libro importante sobre este tema.* La estrategia del shock es una política de poder, la cual, con métodos brutales, pone a los habitantes de un país en un estado de shock paralizante, y utiliza ese estado de parálisis para imponer una política contraria a los intereses de la población.

Ahora está el presidente checo *Václav Klaus* en el punto de mira. Ya a principios de diciembre de 2008, pudo ver cómo es el trato dentro de la actual UE cuando alguien no quiere seguir el dictamen de Berlín, París, Londres y Bruselas. El presidente tuvo visita de un grupo de diputados del parlamento europeo, y se vio obligado a publicar el protocolo de esa conversación (entre otros en *www.welt.de/welt_print/article2848566/kein-besuch-von-freunden.html*).

Ahí puede leerse, por ejemplo, como se expresó el diputado de la UE *Daniel Cohn-Bendit:* «Sobre el tratado de Lisboa: su opinión al respecto no me interesa […]. Lo tendrá que firmar. Además quiero que me aclare

V. Klaus: «Yo creí que esto pertenecía al pasado, que vivimos en democracia, pero en la UE funciona realmente una posdemocracia. Habló sobre valores europeos. Los valores europeos son sobre todo libertad y democracia, y esto es lo que los ciudadanos de los estados miembros de la UE quieren en primera línea, y que hoy están desapareciendo dentro de la UE.» (foto reuters)

cuál es el grado de amistad con el Sr. *Ganley* (el jefe del partido irandés Libertas, quien, con su campaña, influyó de manera decisiva en el NO de los irlandeses a Lisboa, en la primera votación en mayo de 2008). ¿Cómo puede encontrarse con una persona de la que no sabe quién le paga? Dentro de su función Usted no debe encontrarse con él.»

El presidente checo reaccionó de una manera comprensible: «Debo decir, que nadie ha hablado en ese tono y de ese modo desde hace seis años (desde que Klaus es presidente). Aquí no está Usted en las barricadas de Paris. Yo creí que esos métodos habían tenido un fin para nosotros después de 19 años, pero veo que me equivoqué.»

Y posteriormente en la conversación: «No me imaginé que algo así fuera posible, no he vivido algo similar desde hace 19 años. Yo creí que esto pertenecía al pasado, que vivimos en democracia, pero en la UE funciona realmente una posdemocracia. Habló sobre valores europeos. Los valores europeos son sobre todo libertad y democracia, y esto es lo que los ciudadanos de los estados miembros de la UE quieren en primera línea, y que hoy están desapareciendo dentro de la UE.»

Hacia fuera se dice: «En el conflicto sobre la ratificación del contrato de Lisboa, la Unión Europea no quiere ejercer presión sobre la República Checa. Se debe respetar el proceso de ratificación en ese país, dijo el presidente del Consejo Europeo, *Reinfeldt,* antes del encuentro con el ministro presidente checo *Fischer* en Bruselas (*Deutschlandfunk* del 7 de octubre).

Pero incluso el «Neue Zürcher Zeitung» de Suiza, país no perteneciente a la UE comentó: «El último acto de la tragedia sobre el contrato de Lisboa con *Vacláv Klaus* en el rol principal, va llegando al final. Si el presidente no quiere aceptarlo, la renuncia sería la consecuencia lógica.» (6 de octubre).

Así se puede tener una idea, de todo lo que está cayendo sobre el presidente de la República Checa.

Mientras tanto, dentro de la UE ya se está pensando quién sería el primer presidente del nuevo puesto creado en la UE después del tratado de Lisboa. Por ahora está en juego sobre todo el nombre del ex primer ministro británico *Tony Blair*. Esto necesita una interpretación: Blair es un mentiroso y un asesino de guerra, que ha perdido en todo el mundo su reputación. Si la propuesta «Blair» va en serio – y parece serlo – entonces puede significar que la UE ya no tiene ninguna consideración por la opinión pública en el mundo.

Pero también puede significar, que los que manejan los hilos en la UE no están interesados en una UE con capacidad de obrar, sino sobre todo en múltiples países europeos incapaces y paralizados. Países que puedan ser manejados por otros pocos estados con intereses nacionales de poder y por aquellos que en esos estados manejan el gran capital. Ante todo *Sarkozy* en Francia y *Merkel* en Alemania. Las nuevas relaciones de poder en el Consejo después del contrato de Lisboa están dispuestas de manera tal, que la advertencia del ministro del exterior de Luxemburgo, *Jean Asselborn*, a principios de mayo de 2009, debe tomarse muy en cuenta: que la UE ha cambiado, que ahora un «Directorio de los grandes y algunos de sus vasallos» es el que tiene la palabra.

Alemania, Francia (y Gran Bretaña) llevan adelante desde hace tiempo una política de poder nacional, la que es seguida por la UE: Alemania, sobre todo en el este y sur este de Europa, Francia, en la zona del mediterráneo y Gran Bretaña sigue ensimismada con el imperio de entonces.

El contrato de Lisboa es un contrato para amordazar a los otros países de Europa. El apoyarlo no vale la pena. Y quien hasta ahora tenía que formar parte de él, podría pensar si no sería mejor salir. •

* Naomi Klein. *La doctrina del shock. El auge del capitalismo de desastre*. 2007, ISBN 978-84-593-2041-5

Europa debe perseverar en el principio fundamental de la democracia

Defender su identidad y hacer frente al centralismo

por Dr. Titine Kriesi

Después que en Irlanda, un año después del primer referendo, se dió a conocer que los poderosos de la UE obligarían a los irlandeses a una segunda votación, todos los europeos que respetan la libertad y el derecho estaban escandalizados. La diferencia entre el «no» de hace un año y el «sí» de éste, es el espiral descendiente de una brutal recesión. Los irlandeses no han cambiado su opinión con respecto al tratado de Lisboa, pero han votado a favor por miedo al aislamiento dentro de la UE y a la desocupación. Un «sí» les da nuevas garantías sociales «en cambio si Irlanda vota por un «no» corren peligro de ser despedidos» – esto lo dijo más de un patrón. Nigel Farage, miembro británico del parlamento europeo, habla de un «triunfo del gran dinero, un proceder sin escrúpulos, una burla a la democracia». En Irlanda se habla de un referendo sin par entre los 30 referendos que se hicieron desde 1937, a causa de su procedimiento antidemocrático e ilegal y los costos de 22 millones de libras para el gobierno irlandés y aún más para la UE, es decir, para sus contribuyentes: una vergonzosa vejación, manipulación, intimidación y propaganda mentirosa (prohibida por el Tribunal Superior de Irlanda desde 1995). La democracia en Europa ha sufrido un grave contragolpe. El déficit democrático de la UE, puesto de manifiesto por el Tribunal Federal Constitucional, se haría mayor aún con la ratificación del tratado. Por eso es tan necesario defender la democracia en Europa.

Más que nunca es necesario resistir a las tendencias dictatoriales contenidas en el contrato de Lisboa. Todavía está presente el tono en el que habló el diputado europeo verde *Daniel Cohn-Bendit*, el 5 de diciembre de 2008 en el castillo de Praga, frente al presidente checo, *Václav Klaus,* con respecto al contrato de Lisboa (ver arriba). Tendencias en esa dirección, corren peligro de degenerar y violan la democracia y la libertad individual. Todos sabemos que en tiempos no lejanos fue demasiado tarde cuando los hombres realizaron lo que estaba pasando.

Cardenal Bertone: resistencia contra el centralismo es lógico

Hace unas semanas, los obispos irlandeses, bajo la presión de la UE, dijeron que no habría reparos éticos para el apoyo al tratado de Lisboa. Muy distinto es lo que dijo el cardenal *Tarcisio Bertone*, jefe diplomático y secretario de estado del Vaticano, días antes del referendo en Irlanda, el 28 de septiembre, en un comentario en el diario checo «Czech Daily MF Dnes»: «Los distintos países de Europa tienen una identidad propia. La Unión Europea les ordena leyes y opiniones que tal vez son contrarias a sus tradiciones y a su historia. Algunos países lógicamente se resisten – por ejemplo Irlanda […]. La iglesia quiere alentar a los países para que resistan frente a ese proceso.»

En una aclaración de prensa difundida en la víspera de la votación proveniente de *Declan Ganleys,* un opositor al tratado de Lisboa, se citó y se apoyó el comentario del cardenal Bertone. En la aclaración figuraba además: «Ese comentario (del cardenal Bertone) debería poner fin al debate sobre cómo la iglesia interpreta ese tratado. El representante oficial del Papa considera ‹lógica› la campaña contra el centralismo del poder en Bruselas, y el secretariado de la Santa Sede dijo que la iglesia quiere ‹alentar› a los estados para que sostengan ese criterio.»

La libertad de los pueblos y los derechos de los ciudadanos no deben ser entregados

A través del tratado de Lisboa la libertad de los pueblos y los derechos de los ciudadanos están en grave peligro.

- El principio democrático y la libertad individual no deben ser ignorados o destruídos en ningún país europeo;
- los pueblos de Europa no deben permitir que se les quite sus derechos;
- el orden económico neoliberal del mercado libre y la competencia, ignora que la economía debe servir a los hombres y funciona a costas de los principios sociales y la libertad de los ciudadanos;
- los pueblos de Europa no deben perder su calidad de estado y exponerse a la explotación, la codicia, manipulación, control masivo e injusticia;
- los principios de libertad, igualdad, hermandad y solidaridad deben mantenerse;
- los derechos fundamentales, como la protección del derecho a la vida, la protección de la familia, el derecho de los progenitores, y el derecho a establecer una constitución no deben ser sacrificados;
- la soberanía fiscal de los diversos países debe conservarse;
- debe ser posible el conservar la neutralidad;
- los pueblos europeos no quieren que se los obligue al rearme, ni a participar en guerras de agresión contra otros países – y un país por sí solo no podrá oponerse a la guerra(!).

El tratado de Lisboa es un proyecto de poder político que sobrepasa toda mendacidad. Como la mayoría no lo ha leído, no conoce sus consecuencias. Cuando la población, bajo el látigo del poder económico sea empujada a la miseria, y como consecuencia en los países de la UE habrá conflictos sociales, *se permitirá volver a aplicar la pena de muerte* (al quedar fuera de vigencia los derechos nacionales). Václav Klaus, de la República Checa, tiene la esperanza de que la idea de *De Gaulles,* del año 1962, de una «Europa de las patrias» siga en pie.

Una Europa de los europeos, que quiere ser democrática, social y regida por el derecho, que proteje la libertad, la igualdad y hermandad de los hombres y los pueblos, vive en buenas relaciones con otros pueblos en los que la economía es social y los habitantes no son explotados. Cada habitante de Europa quiere vivir libre y como europeo.

En verdaderas democracias el pueblo debe permanecer soberano

A los pueblos de Europa les corresponde el poder decidir ellos mismos sobre su destino. Cada pueblo en particular en la Unión Europea debería ser consultado sobre el tratado de Lisboa sin intimidaciones. Los pueblos deben poder defender sus derechos. Para salvar la dignidad humana en Europa, deben lograrse posibilidades para la defensa de la libertad, la igualdad y hermandad, la democracia, el estado de derecho y el estado social para todos los pueblos. En verdaderas democracias, no gobiernan los gobiernos y los parlamentos, sino el pueblo es el soberano. •

Un engagement neuchâtelois en faveur de la commune de Plav au Monténégro

par Daniel Devaud, La Chaux-de-Fonds

Peut-on maintenir la paix dans les communes multiethnique d'ex-Yougoslavie? Telle est la question que se sont posés en 1992 les fondateurs de «Causes Communes Suisse» alors que chacun voyait apparaître avec stupéfaction une guerre tout près de chez lui. Une quinzaine de groupes furent formés qui intervinrent dans certaines communes où plusieurs communautés cohabitent.

Ainsi Plav au Monténégro fut-elle attribuée aux Montagnes neuchâteloises. Cette commune formée de quatre communautés (musulmans bosniaques, musulmans albanais, chrétiens albanais et Serbes orthodoxes) aurait pu exploser mais la sagesse des autorités et des habitants qui accueillirent plusieurs milliers de réfugiés de Bosnie, de Krajna et du Kosovo évita le pire. La guerre a pourtant laissé des séquelles économiques et fermé les usines textiles et d'appareillage de la région, faute de débouchés.

Les habitants de La Chaux-de-Fonds et du Locle, émus par la situation, commencèrent par pallier au plus urgent, nourriture et hygiène, scolarisation et médecine, en organisant des collectes dans les magasins et en envoyant plusieurs camions chargés de vivres et de produits de première nécessité. Cela permit une prise de contact utile et une mise en confiance des autorités encore influencées par l'éducation communiste.

Vue du lac de Plav avec à droite la nouvelle salle de sports initiée par «Causes Communes des Montagnes neuchâteloises» et financée par la DDC. (photo D. Devaud)

Notre aide se transforma ensuite en aide matérielle utilisable à moyen terme tout en mettant en pratique dans nos rapports avec les habitants les éléments nécessaires à promouvoir la paix. Ainsi partirent à Plav entre autres un laboratoire de langues, des ordinateurs, des ambulances.

Dans nos échanges et dans l'accueil des délégations nous avons exigé et obtenu progressivement des représentants de toutes les communautés ainsi que la présence féminine. Nous croyons en effet que le maintien de la paix dépend de la démocratie et que celle-ci doit être défendue par tous et par toutes.

Progressivement, nous nous sommes tournés vers de petits projets permettant de soutenir le lycée, l'association des protecteurs de la nature et le groupe des femmes luttant contre la violence familiale.

Camp de réfugié de Gusinje ayant reçu de l'aide directe de 1994 à 1998 de la part de «Causes Communes des Montagnes neuchâteloises». (photo D. Devaud)

Hélas, bien des projets proposés par les autorités ou les citoyens sont impossibles à réaliser par un petit groupe de citoyens bénévoles. Nous ne pouvons pas lutter contre l'isolement routier de la commune qui pourrait être résolu par la construction d'une nouvelle route internationale. Nous ne pouvons pas lutter contre l'émigration qui est tributaire des investissements de l'économie européenne et suisse toujours absente dans les montagnes du Monténégro. Nous ne pouvons que maintenir notre partenariat pour signifier que nous n'oublions pas. En effet, la plupart des organisations humanitaires et l'intérêt des médias ont disparu alors qu'il est temps de soutenir la construction d'une nouvelle relation entre les peuples de la région. Même la *Direction du développement et de la coopération suisse* (DDC) a recentré ses activités et laissé pour compte le Monténégro. Hormis «Causes Communes des Montagnes neuchâteloises», une organisation allemande et une organisation autrichienne réalisent encore des projets à Plav.

«Causes Communes des Montagnes neuchâteloises» espère que l'ex-Yougoslavie ne sera pas oubliée. Les projets doivent être soutenus par les ONG et les gouvernements afin de maintenir la population chez elle dans un environnement économique, démocratique et respectueux des différences. •

Causes Communes Suisse (CCS)

Causes Communes Suisse (CCS) est une ONG indépendante à but non lucratif. Cet organisme faîtier recouvre quinze comités régionaux, soit 800 membres individuels et 150 membres collectifs (100 communes et 50 paroisses). Il encourage et coordonne les actions des communes de Suisse avec des communes et organisations de l'Europe du Sud-Est – Serbie, Monténégro, Kosovo, Croatie et Macédoine – engagées en faveur du respect des droits de l'homme, de la paix et d'une coexistence pacifique entre communautés et populations d'origines différentes.

CCS a été fondée en 1992 suite aux conflits dévastateurs en ex-Yougoslavie. Dans les convulsions de la guerre, elle a déployé une aide d'urgence avant tout humanitaire dans le cadre de ses partenariats entre communes. Avec la fin des conflits armés, ses activités se sont réorientées vers des projets visant à renforcer les structures démocratiques, la société civile et les pouvoirs locaux.

Les programmes et projets de CCS, qui portent à la fois sur la reconstruction communale et l'accompagnement d'une société en pleine mutation en Europe du Sud-Est, constituent une action à long terme. Ce n'est qu'ainsi que les transformations en profondeur des sociétés de cette région trouveront une base stable, qu'une coexistence pacifique et multiculturelle entre les communautés se renforcera et que la réconciliation prendra toute son ampleur. Les priorités de CCS s'inscrivent dans le domaine de la décentralisation, de la démocratie locale, du renforcement des autorités et associations locales et de leur formation aux tâches nouvelles. Le renforcement du pouvoir communal passe aussi par des contributions visant à encourager une société civile participative enracinée localement ainsi que la prise en compte de la problématique des réfugiés, des jeunes, de l'emploi et de l'environnement. Enfin, il est important de soutenir les initiatives qui encouragent les activités sportives locales et régionales de type multiculturel.

Source: www.ggs-ccs.ch

Présentation de la commune de Plav/Monténégro

La commune de Plav est située dans une zone montagneuse du Sud-Est du Monténégro, à proximité des frontières de l'Albanie et du Kosovo. Sa superficie est de 480 km², ce qui représente le 3,5% de la république du Monténégro. Elle est formée de trois localités principales et d'une vingtaine de hameaux. Sa situation enclavée (les trois-quarts des limites communales sont des frontières nationales ou régionales) la situe dans un lieu protégé mais hors des voies de communication.

Les montagnes du massif du Prokletije forment une petite vallée suspendue qui est occupée par un plateau et le lac de Plav. Celui-ci s'écoule par la vallée de la Lim en direction du Danube.

La position géographique de Plav en a fait une communauté multiethnique, pluriculturelle et multilingue qui a vécu et vit toujours, malgré les conflits régionaux, en bonne harmonie et sans discrimination notable. Celle-ci est composée d'environ 18 000 habitants répartis selon les groupes suivants: 58% de musulmans dit bosniaques de langue bosniaque (écriture latine), 21% d'Albanais de langue albanaise et de religions musulmane ou catholique, 18% de Monténégrins et Serbes de langue serbe (écriture cyrillique) et de religion orthodoxe.

A la suite des guerres, la situation économique s'est dégradée. L'agriculture, les ressources forestières permettent la survie mais les anciennes usines sont fermées.

«L'Europe doit s'en tenir …»
suite de la page 5

parts – il deviendrait alors, selon le Traité, légitime de *réintroduire la peine de mort* (en abrogeant le droit national). De ce fait, le président tchèque, Václav Klaus, souhaite que l'idée du général *de Gaulle* d'une «Europe des patries», exprimée en 1962, reste vivace.

Une Europe démocratique, sociale, respectueuse du droit, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité peut vivre en harmonie avec les autres peuples dotés d'une économie au caractère social, donc en absence d'exploitation. Chaque Européen veut pouvoir vivre en liberté et en paix.

Dans toute authentique démocratie, le peuple doit être le souverain

Les peuples d'Europe ont en mains le pouvoir de décider librement de leur sort. Chaque peuple de l'Union européenne devrait avoir la possibilité de s'exprimer sur le Traité de Lisbonne, ceci sans être soumis à des pressions. Les peuples doivent pouvoir défendre leurs droits. Ils doivent pouvoir sauvegarder leur dignité, en défendant leurs libertés, l'égalité et la fraternité, mais aussi la démocratie, l'Etat de droit et l'Etat social. Dans une démocratie authentique, la souveraineté est aux mains non pas des gouvernements, ni des Parlements, mais du peuple. •

Courrier des lecteurs

«AELE, alternative au traité modificatif de l'UE»

Je partage votre point de vue considérant l'*Association européenne de libre-échange* (AELE) comme organisation qui répond davantage aux idéaux de la Révolution française que l'UE. Tandis que la bureaucratie de l'UE s'appuyant sur le parlement alibi, impose ses lois aux nations-membres sans distinction de leurs différences caractéristiques et sans véritable légitimation démocratique, l'AELE prend davantage en compte les droits de souveraineté des nations et des peuples de l'Europe.

La résistance apparente contre les efforts égalitaires rapidement développés doit inciter à la réflexion, car la création d'Etat de l'UE se ferait sans approbation des peuples européens, ce qui aurait sans doute des répercussions sur la durée de vie et la constance d'une telle Union européenne.

Peter Schneider, Vienne

La Suisse vue par deux artistes allemands

Modestie

rb. Qu'il y ait des politiciens allemands qui attaquent la Suisse n'est pas représentatif pour la population en Allemagne. Il y a des citoyens allemands qui en ont honte et en sont profondément désolés. Le dialogue entre les citoyens, en toute égalité, fonctionne en général très bien entre les deux pays.

De cela témoigne la série de timbres-poste spéciaux suisse «La Suisse vue par des artistes étrangers». Le duo d'artistes berlinois, *Kuno Ebert* et *Katja Dengel,* ont réalisé quatre timbres-poste à ce sujet. Ils ont articulé leur création autour des divers stades d'évolution d'une fleur rouge et blanche, dont le cœur évoque la croix suisse. Les timbres reproduisent également un extrait d'un poème de *Friedrich Schiller,* que le poète a envoyé à son ami lors de la première de son œuvre dramatique «Guillaume Tell» (cf. encadré). Sur chacun des quatre timbres-poste à valeur différente une partie du texte est mise en exergue et donne ainsi aux timbres en plus du texte expressif une note artistique:

- *Se suffisant à lui-même et n'enviant pas le bien d'autrui* (timbre de 1 franc)
- *Rejette le joung qu'il porte sans le mériter* (timbre de 85 centimes)

Humanité

- *Et qu'alors, même dans sa colère, il respecte l'humanité* (timbre de 1.30 franc)
- *Se modère dans le bonheur, au sein de la victoire* (timbre de 1.80 franc)

Le magazine philatélique «La Loupe» 3/2009 retranscrit le poème entier de cette série de timbres réussie. Schiller l'a rédigé en 1804. La première partie du poème se réfère à la révolution française et s'oppose à la guerre. Dans la deuxième partie il parle du droit à une autodéfense modérée et à l'indépendance, telles que la Suisse les vit dans une longue tradition; pour Schiller le pendant de la guerre. Pour *Kuno Ebert* aussi bien que pour le poète Friedrich Schiller les termes «autodéfense», «indépendance», «humanité» et «modestie» s'associent à la Suisse.

Indépendance

Tempérance

La création réussie de ces nouveaux timbres-poste montre clairement ce que des sondages en Allemagne confirment depuis longtemps: Le peuple allemand est contre tout engagement guerrier et aspire comme tous les peuples du monde à l'indépendance et la paix. Pas mal de pays de ce monde espèrent, eux aussi, pouvoir vivre la liberté et l'indépendance. La Suisse avec sa longue tradition et son système politique de démocratie directe leur est modèle. Il faut réunir les forces, il s'agit de maintenir les acquis positifs et de rendre possible que la paix devienne réalité pour chaque être humain. •

Source: *La Loupe,* 3/2009

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

❑ Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €
❑ Je commande un abonnement annuel au prix d'étudiants de 99.– frs / 54.– €
❑ Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €
❑ Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €
❑ Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.
❑ Veuillez nous envoyer _____ exemplaires gratuits d'*Horizons et débats* n° _____ pour les remettre à des personnes intéressées.

Nom / Prénom:

Rue / N°:

NPA / Localité:

Téléphone:

Date / Signature:

A retourner à: *Horizons et débats,* case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51
CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich

Guillaume Tell

Quand des forces brutales se divisent pour se combattre,
et qu'une aveugle fureur attise les flammes de la guerre;
quand la voix de la justice se perd
dans la lutte des partis déchainés;
quand tous les vices s'affranchissent sans pudeur;
quand la licence impudente s'attaque aux choses saintes,
et détache l'ancre qui retient les Etats …
alors il n'y a pas de place pour les chants joyeux.

Mais quand un peuple pieux, qui garde paisiblement ses troupeaux,
se suffisant à lui-même et n'enviant pas le bien d'autrui,
rejette le joung qu'il porte sans le mériter,
et qu'alors, même dans sa colère, il respecte l'humanité,
et se modère dans le bonheur, au sein de la victoire …
c'est là une gloire immortelle,
digne des chants du poète, et telle est l'image
que je puis aujourd'hui te montrer avec joie:
tu la connais, car toute grandeur t'appartient.

Friedrich Schiller, l'auteur de ces vers, a rendu hommage à la Suisse et sa culture en tant qu'Allemand en créant «Guillaume Tell». Dans n'importe quel pays, le nom de Guillaume Tell fait immédiatement penser à la Suisse. Il a ainsi contribué à faire connaître l'histoire de ce pays dans le monde entier. Cette année on fête d'ailleurs son 250e anniversaire. La création de ces timbres-poste montre à quel point ses idées sont toujours actuelles.